

Biotechnologies, e-santé, formations, emplois...

Le Leem et Medicen unissent leurs forces pour accroître l'attractivité et la compétitivité des industries de santé franciliennes

Renforcer l'autonomie stratégique de la France, dynamiser le développement de l'écosystème de recherche, faire face aux défis de santé... L'enjeu actuel est de repositionner l'industrie de santé en France et de renforcer son attractivité, sa compétitivité, sa recherche et son innovation. Afin de répondre à cette dynamique, le Leem a engagé en 2020 une politique de partenariats avec plusieurs groupements régionaux. Il poursuit cette stratégie de maillage territorial avec la signature, le 19 mai 2021, d'une convention avec Medicen, le pôle de compétitivité santé en Ile-de-France. Ce nouveau partenariat intensifiera leurs interactions autour de trois axes : la mutualisation des travaux en faveur de l'innovation thérapeutique (biotechnologie, E-Santé, transfert de technologie vers les PME...), le rayonnement d'événements régionaux et nationaux, et le renforcement des compétences humaines, notamment dans le champ du numérique.

Les 260 entreprises adhérentes du Leem (98 % du chiffre d'affaires total du médicament sur le territoire), et les 500 entreprises (organismes académiques, hôpitaux et collectivités territoriales) et adhérents de Medicen vont désormais pouvoir compter sur des liens additionnels entre les deux structures. La convention de partenariat signée le 19 mai 2021 prévoit en effet que certains travaux et projets seront menés ensemble sur la filière biotechnologie, la filière e-santé, les PME, la formation, la promotion croisée de grands événements (HYBRID, Congrès France Bioproduction...), ou encore l'accompagnement du Campus du Numérique.

« L'Ile-de-France est une région phare des sciences du vivant et de la santé. Elle reflète l'excellence de la recherche académique appuyée par une concentration inégalée d'acteurs économiques en santé, de toute taille et de toute filière. La mission de Medicen est de renforcer les liens entre chercheurs publics, entreprises et professionnels de santé. La convention signée le 19 mai 2021 avec le Leem marque une étape majeure pour une accélération de l'innovation au service de la santé des patients », explique **Christian Deleuze, Président de Medicen.**

« La convention que nous venons de signer avec Medicen s'inscrit dans la dynamique de partenariats noués avec différentes associations régionales. Ce tour de France passe bien évidemment par l'Ile-de-France, hub majeur pour les entreprises du médicament, mais plus largement pour les industries de santé. Ce réseau de partenaires au niveau régional est essentiel pour la construction d'un écosystème de santé renforcé, compétitif et attractif », conclut **Frédéric Collet, Président du Leem.**

Medicen est le hub où travaillent ensemble PME et startups, grands acteurs industriels, chercheurs académiques et professionnels de santé, pour créer de la valeur économique et mettre sur le marché des solutions innovantes au service de la santé des citoyens et des patients. Il fédère plus de 500 entreprises, organismes académiques, hôpitaux et collectivités territoriales autour d'une même ambition : positionner l'Ile-de-France en premier cluster de santé d'Europe.

Les missions de Medicen consistent à :

- Faire émerger, valoriser et aider au financement de projets individuels et collaboratifs dans le but de les transformer en valeur économique et en emplois
- Accélérer le développement économique de startups et PME innovantes à l'international
- Renforcer l'attractivité du territoire francilien, animer et catalyser cet écosystème représentant près de 50 % des sciences de la vie en France.

L'une des premières régions économiques et scientifiques d'Europe dans les sciences du vivant

La région Ile-de-France est l'une des premières régions économiques et scientifiques d'Europe dans le domaine des sciences du vivant et de la santé. Elle réunit tous les acteurs qui interviennent à tous les stades de la chaîne du développement des produits diagnostiques, thérapeutiques, dispositifs médicaux et e-santé.

- ✓ Plus de 40 % de la recherche académique française
- ✓ 50 % des entreprises françaises de biotechnologies
- ✓ Le plus grand réseau d'hôpitaux d'Europe (AP-HP)
- ✓ 1ère région européenne par le nombre d'entreprises du secteur « pharmacie »
- ✓ 2ème rang européen par le nombre d'entreprises du secteur « équipement médical »
- ✓ 3ème rang par le nombre d'entreprises de biotechnologie (près de 150)

Selon les chiffres du Leem, la région Ile de France compte par ailleurs environ 30 % des effectifs de l'industrie du médicament.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT SELON LA RÉGION DU LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS

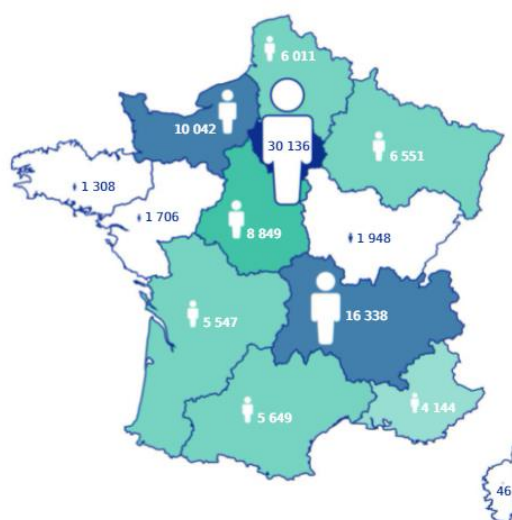
Source : Leem 2018

Les principales régions de résidence des salariés du secteur

	en %
Ile-de-France	30,6
Auvergne-Rhône-Alpes	16,6
Normandie	10,2
Centre-Val de Loire	9,0
Grand Est	6,6
Hauts-de-France	6,1
Occitanie	5,7
Nouvelle-Aquitaine	5,6
Paca	4,2
Bourgogne-Franche-Comté	2,0
Pays de la Loire	1,7
Bretagne	1,3
Corse	0,0

Effectifs au lieu de résidence

Plus de 20 000 salariés
De 10 000 à 20 000 salariés
De 7 500 à 10 000 salariés
De 5 000 à 7 500 salariés
De 2 000 à 5 000 salariés
Inférieur à 2 000 salariés



Contacts Presse Leem :

Stéphanie BOU - Tél : 01 45 03 88 38 – 06 60 46 23 08 - email : sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - Tél : 01 45 03 88 87 – 06 31 86 82 70 - email : vpautre@leem.org

Alice ROZNOWIEZ - Tél : 01 45 03 88 52 – 06 08 97 50 49 - email : aroznowiez@leem.org

Contact presse Medicen :

Marion GARBAY – Tél : 06 89 56 46 05 – email : mgarbay@medicen.org